

BULLETIN MUNICIPAL

CAHUZAC

2023



cahuzac.mairie@wanadoo.fr
www.mairie-cahuzac.fr
05.63.74.13.09

MAIRE DE CAHUZAC :
Alexia BOUSQUET

ADJOINT(E)S AU MAIRE :
Francis LEDOUX, Émeline PAGÈS

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
Martine BOUSQUET, Nadège BOUYSSÉ,
Jean-Luc IMART, Cédric GARCIA, Daniel
MOREAU (en fonction de mars 2020 à
février 2022), Évelyne ROUANET, Simon
SAFFORES, Adrien STOLDICK

SECRETAIRE :
Coralie LAUDE

La mairie est ouverte et vous accueille :
Lundi et jeudi de 14h-16h / Le Mardi de 9h-12h
Alexia Bousquet, Maire de Cahuzac, vous reçoit sur rendez-vous.



Vous découvrirez au fil des pages du bulletin municipal 2023, une année avec des projets qui ont pu se concrétiser grâce à une équipe municipale et certains habitants investis et forts de propositions pour que vous ayez une commune agréable.

Nous avons dans toutes les communes des problèmes de sécurité et cette année nous avons connu un drame en la perte d'un conseiller municipal, Daniel Moreau, à qui nous dédions ce bulletin municipal de la part de tout le conseil. Je reste persuadée que la parole et les rencontres à la recherche de solutions peuvent résoudre bien des problèmes.

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat.

L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, des combustibles, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Pour ce faire, des dispositions ont été adoptées avec l'ensemble des élus. Une étude a été menée en collaboration avec le SDET afin d'améliorer l'efficacité énergétique au sein de l'ensemble de la commune. Vous retrouverez toutes les informations à l'intérieur de ce journal page n° 4. En cette période où les difficultés nationales se multiplient, le conseil municipal a décidé de maintenir tout de même les illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Concernant notre engagement à propos du cimetière, un ossuaire sera mis en place, je ne manquerai pas de vous tenir informés sur l'évolution de ce projet.

Je vous souhaite une excellente année 2023 remplie de beaux projets et surtout une très bonne santé.

Bonne lecture,

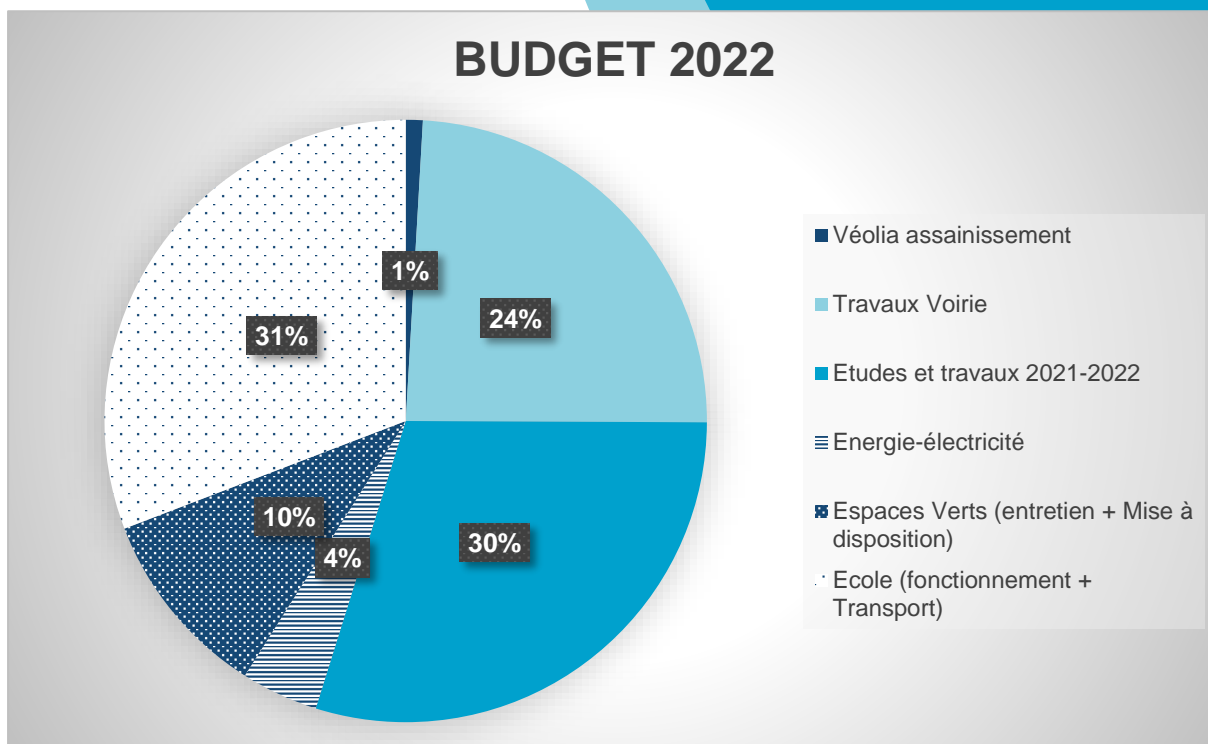


BILAN 2022

BUDGET

TRAVAUX

Budget



Assainissement

La commune de Cahuzac a décidé d'engager **une étude d'actualisation du schéma communal d'assainissement et la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement et pluvial.**

Les principales problématiques qui nous ont conduits à la réalisation de cette dernière sont les suivantes :

- Station de traitement des eaux usées vieillissante et non adaptée au réseau de collecte unitaire.
- Impact du rejet de la station de traitement des eaux usées sur le milieu récepteur.
- Départs de boues et de dégrillage.

Deux phases sont nécessaires pour ce projet d'étude :

1. Etat des lieux et cartographie des réseaux

Identifier l'origine des eaux claires parasites permanentes qui pourraient être soit une conduite fissurée ou poreuse.

2. Diagnostic du système d'assainissement

Evaluer la pertinence des documents d'assainissement aujourd'hui en vigueur ; étudier le fonctionnement des installations collectives existantes ; évaluer les solutions d'optimisation de fonctionnement et de traitement des eaux usées et évaluer les infrastructures ; examiner les possibilités d'évolution du périmètre de l'assainissement collectif, en fonction des modifications intervenues depuis le dernier schéma communal d'assainissement de 2004.





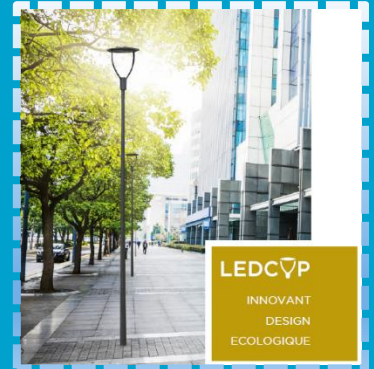
BILAN 2022

SDET COMMUNAUTE DE COMMUNES

Extinction et réfection du parc lumineux

La Ledcup est un luminaire offrant un design original et élégant, particulièrement adapté aux parcs, rues résidentielles, pistes cyclables, voies piétonnes et places. Sa hauteur d'installation recommandée est de 3 à 6 mètres. Elle est équipée de LED hautes performances et est entièrement façonnée à partir d'aluminium 100% recyclé. Plusieurs options peuvent être ajoutées telles qu'un capteur de détection de présence. Elle répond à tous les critères de l'arrêté du 27/12/18 sur la pollution lumineuse et saura remplacer avantageusement les luminaires non conformes tout en offrant d'importantes économies d'énergie.

En attendant ces travaux, qui devraient débuter au cours du 1^{er} trimestre 2023, nos luminaires resteront éteints de 23h00 - 5h00.



Communauté de communes

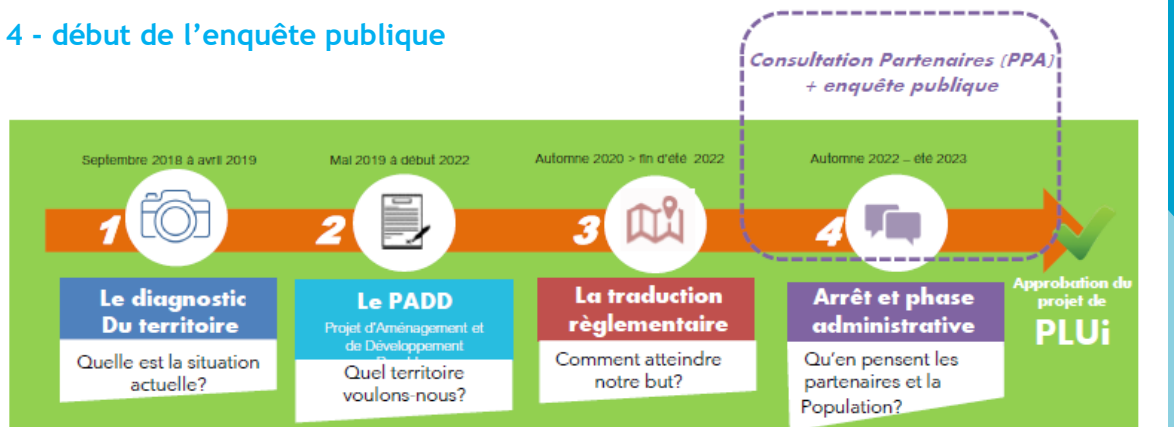
• La **CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)** est chargée d'une seule mission : procéder à l'évaluation du montant total de la charge financière dévolue à l'EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) du fait des compétences transférées par les communes membres.

Suite à la CLECT du 14-06-2022, les attributions de compensations ont été modifiées dans le cadre de la restitution de la compétence voirie. Effectivement la majorité des communes a souhaité reprendre cette compétence. Pour la commune, le montant au titre de l'année 2022 est de 38073 €.

• PLUI : Phase 4 - début de l'enquête publique

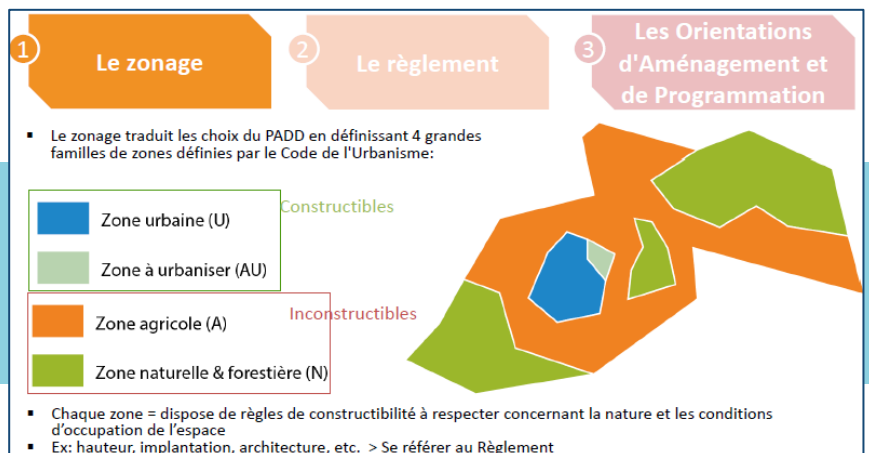
Le projet du PLUI est consultable sur le site : www.revel-lauragais.com.

Lors de l'enquête publique, le public pourra faire des remarques et observations.



Organisation des pièces réglementaires qui définissent les droits à construire et la constructibilité en cohérence avec les orientations générales et objectifs du PADD.

Avant tout dépôt de permis de construire, il faudra vérifier le zonage, le règlement correspondant et enfin ses orientations pour son aménagement.





CIVISME

REGLEMENTATION

CHIENS

DEGRADATIONS

DIVERSES

Les chiens doivent se promener en laisse !

Avoir un chien est un choix qui engage sur le long terme aussi bien l'animal que son maître. L'adoption d'un chien, ou tout autre animal, doit être voulue et réfléchie.

En effet, la loi indique que tout maître est juridiquement responsable de son animal. Pour les chiens, cela concerne les morsures, les divagations mais aussi les troubles du voisinage !

Afin de vivre en harmonie avec le voisinage, certaines règles de bienséance doivent être observées. Ainsi, les chiens doivent obligatoirement se promener avec leur propriétaire et en laisse. Le non-respect de cette obligation expose le propriétaire à une contravention de seconde classe, 150€. De plus, si on ne retient pas son chien on peut s'exposer à une amende qui peut aller jusqu'à 450€.

A plus de 100 m de l'habitation du maître, le chien est considéré en divagation, la contravention peut aller de 33€ à 75€.

En matière de conduite du chien sur la voie publique, l'article R211-22 du Code Rural interdit la divagation des animaux domestiques et sauvages sur la voie et les espaces publics, et renvoie aux maires la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'éviter.

Nous vous rappelons également, que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.



Dégradations diverses et dépôts illégaux

Tout travaux, tout aménagement dans la commune à un coût ! Restaurer le four à pain, installer une cage de foot, aménager un parc,... C'est un investissement sur du long terme pour la commune et ses habitants !

Cahuzac est un petit village où le patrimoine, les espaces verts et les aires de rencontres sont restaurés et entretenus... Ils peuvent ainsi profiter à tous.

Malheureusement nous constatons de trop nombreuses dégradations : pierres arrachées, filet du panier de basket arraché,... Escalades diverses de monuments... Ce genre de comportement ne peut pas être encouragé dans une commune telle que la nôtre.



Les dépôts illégaux de déchets concernent l'ensemble de la société. Ils ont des impacts multiples et directs aussi bien sur la qualité de vie des citoyens (dégradation des paysages et du cadre de vie, nuisances pour le voisinage), sur l'environnement (pollution des sols, de l'air, des cours d'eau et des nappes phréatiques), que sur la santé publique (contamination de la chaîne alimentaire par divers polluants). Leurs coûts d'enlèvement sont importants pour ceux qui les subissent. Nous pensons notamment au nettoyage de deux allées au lotissement des vignes par l'ESAT ou encore à ce malheureux sapin de Noël perdu dans un fossé, tête en bas avec socle en bois, sur la route de la Capelaine.

Le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être est considéré comme un « dépôt sauvage », peu importe la nature ou le volume.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que cela cesse et démarrer ensemble une nouvelle année !



ACTUALITES

DISTRIBUTEUR A PAIN LES MOUSTIQUES

Distributeur à pain - Mars 2022

Qui n'a pas vu le distributeur de pain installé à côté du terrain de jeu ? Son arrivée a été remarquable par tous ! ... Et le service qu'il rend aux habitants de Cahuzac est remarquable ! Alimenté quotidiennement, chacun peut venir acheter son pain, ses viennoiseries, son "gâteau"....

Plus besoin de prendre sa voiture ou de demander à un voisin de nous acheter du pain à Sorèze... On peut même faire la connaissance de ses voisins devant la machine à pain !

Remarqué et remarquable



Lutte commune contre les moustiques - Juin 2022



Afin de limiter au maximum la prolifération des moustiques (tigres et autres), le conseil municipal a négocié, à un prix préférentiel, un piège à moustiques.

La commune a pris à sa charge une partie du montant ce qui a permis aux habitants intéressés de pouvoir en bénéficier au prix de 79€ TTC (*ce prix comprenait un piège à moustique complet ainsi qu'une recharge supplémentaire*).

PIÈGE EXTÉRIEUR BIOGENTS BG MOSQUITAIRE - COMMENT ÇA MARCHE ?

Le piège attire les moustiques en diffusant un leurre non toxique imitant l'odeur humaine. Les moustiques sont aspirés grâce à un ventilateur à faible consommation (seulement 5 watts) et piégés dans un sac duquel ils ne peuvent s'échapper. Pour une plus grande efficacité, l'appareil doit être placé dans un endroit ombragé, humide et à l'abri du vent.

Ces derniers étaient limités à une unité par foyer sur présentation d'un justificatif de domicile et du paiement pour la réservation. Les habitants ont retiré les pièges fin juin.

Épicerie Ambulante - Août 2022

Cette épicerie ambulante sillonne les villages de Haute-Garonne, de l'Aude et du Tarn depuis cet été.

Avec son épicerie mobile, Delphine Béteille ravitaille les habitants d'une quinzaine de communes du Lauragais. Elle stationne sur les places de village ou au domicile des clients et propose des produits locaux, viande, charcuterie, fromage et produits laitiers, épicerie sucrée et salée.

La date retenue pour notre village était le mercredi à 10h. Cependant, depuis octobre, Mme Béteille se rend à domicile sur simple appel du client, ce qui lui permet d'optimiser ses tournées.

Contact & renseignement sur les tournées :

Delphine Béteille - Me Voilà ! au 07 65 17 07 76



ACTUALITES

POUBELLES PARC FIBRE



Installation de deux poubelles aux parcs

Mise en place de deux poubelles aux parcs, une murale au parc « Comba » et une sur mât devant les jeux des enfants au parc « André Bosch ». (06/2022)

Nous attirons votre attention sur le fait que le verre ne doit pas y être déposé dedans.

Les déchets y seront levés lors des passages des agents mis à disposition par l'ESAT de Revel.

Nous comptons sur vous pour maintenir la propreté de ces lieux.



Eligibilité de notre commune à la Fibre

Malgré le retard que vous avez constaté, le déploiement se poursuit sur notre commune. Les piquets annonçant les futurs positionnements des poteaux ont été postés en août 2022. Les réunions se poursuivent depuis septembre afin d'organiser au mieux le passage de la fibre en aérien.

En effet, notre réseau souterrain ne nous permet pas de faire passer la fibre de manière invisible sur l'ensemble de la commune, celui-ci n'étant pas dans des fourreaux partout. Nous vous remercions de ne pas déplacer les piquets, les emplacements sont stratégiques et implantés selon les raccordements existants. L'implantation des poteaux de 9m a d'ailleurs débuté en décembre 2022.

Nous espérons que les sanctions prises par le Président du département face à tous les manquements de Tarn Fibre permettront une accélération du déploiement et un respect des engagements contractuels.

La volonté de Monsieur Ramond reste la même, « apporter la fibre optique partout et pour tous. »

Une fois le travail de FTTH terminé, vous recevez un courrier de la mairie pour annoncer la fin des travaux. A ce moment précis, vous serez libre de choisir votre fournisseur d'accès.

Petit rappel : FTTH (Fiber To The Home de SFR) a été retenu par Tarn Fibre pour que chaque foyer soit éligible à la fibre. Cependant, cela ne sous-entend pas que notre commune est engagée avec SFR.

**LIBRE A VOUS DE FAIRE VOTRE CHOIX PARMIS TOUS LES
CONCURRENTS DANS CE DOMAINE.**

Pour plus de précisions ou en cas d'incompréhension, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

LA SÉCURITÉ



ACTUALITES

VOIRIE TRAVAUX

Sécurisation de la Route de Rousseille

Face au mécontentement des riverains concernant la multiplicité des véhicules, et à la constatation des élus, nous avons décidé début octobre 2022 d'abaisser la vitesse réglementaire de 50 km/h à 30 km/h. Enfin, pour sécuriser au mieux et améliorer la visibilité dans le virage, nous avons installé un miroir.

Réparation des voiries

Goudronnage :

La route de la Janardarié menant à la D85 a été goudronnée le 24 octobre 2022 par la société MCG.

Point-à-temps :

Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Les réparations ne sont effectuées que sur des surfaces ponctuelles.

Aussi, nous vous informons que l'entreprise MCG a utilisé ce procédé début novembre 2022 en attendant des opérations de réfection plus lourdes.

De grandes bandes de « point-à-temps » ont été réalisées sur la route d'en Gros.



Transport en bus

D85



Madame le Maire a bien reçu de la part du pôle d'aménagement du département du Tarn, un projet de plateforme pour que la Région puisse implanter les deux abris bus situés sur la RD85, desservis par la ligne régulière 761.

Nous avons fait l'acquisition d'un lampadaire solaire avant l'augmentation des prix pour 2023 pour une sécurisation optimale. Il aura un rayon d'éclairage de 90m. En tant que gestionnaire de voirie, le département est compétent pour l'aménagement et la région pour la fourniture des abris bus.

Le projet est plus que lancé car il est en cours de programmation, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la date de début des travaux via notre site internet.



ACTUALITES

CHATIPI

Inauguration de Chatipi le 22/10/2022

Cette cérémonie toute simple s'est déroulée en présence d'Alexia Bousquet, Maire, de membres du conseil municipal, de Mme Myriam Rech de Laval, présidente de l'association sorézienne « le chat du Sor », et des bénévoles qui s'occupent du nourrissage au quotidien. Le représentant de « One Voice » était excusé. L'ensemble des habitants de la commune avaient été conviés pour visiter les installations et entendre les explications sur le fonctionnement de ce chalet. En effet, ce joli projet, initiateur de lien social, a pu se concrétiser grâce à la signature d'une convention tripartite entre l'association nationale « One Voice » qui lutte contre l'errance féline depuis des années, « le Chat du Sor » et la Mairie de Cahuzac.

« One Voice » a fourni le chalet en pièces détachées, les premiers sacs de croquettes et les premières stérilisations. « Le Chat du Sor », s'occupe de trapper les chats en errance, de les amener chez le vétérinaire pour puçage et stérilisation et de leur convalescence.

Ces chats sont ensuite relâchés dans le chalet et deviennent donc des chats libres de Cahuzac protégés par la loi et la Mairie.

Cette dernière a fait réaliser un socle en béton pour accueillir le chalet, monté le chatipi et fait faire un enclos grillagé et fermé à clé pour sécuriser les abords et éviter toute intrusion. Un groupe de bénévoles du village s'est alors constitué pour le suivi des animaux, leur nourrissage et l'entretien de l'intérieur du Chatipi. Ces chats sont nourris quotidiennement exclusivement à l'intérieur du chalet, aucune nourriture ne leur est donnée à l'extérieur. Trouver des solutions pour les chats errants de la commune est une obligation pour la Mairie. Il faut aussi rappeler aux propriétaires de chats que l'identification par puçage ou tatouage est obligatoire et la stérilisation fortement recommandée. Un apéritif a conclu la matinée.

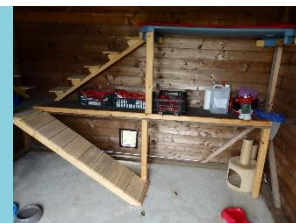
Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans ce projet, sans eux, ça n'aurait pas été possible.

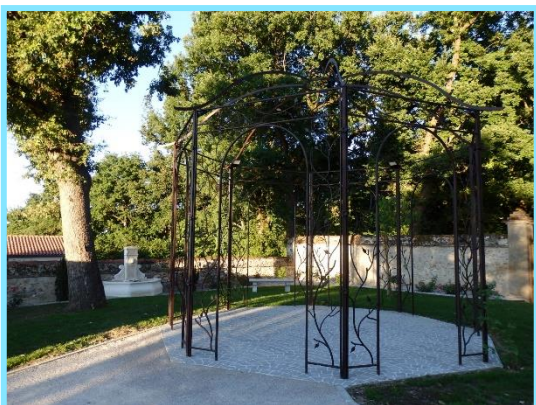


Pour aider l'association, vous pouvez leur adresser un don.

L'association Le Chat du Sor est reconnue d'utilité publique, ainsi 66% du montant de votre don sont déductibles de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Voir renseignements sur leur site internet : www.lechatdusor.fr





ACTUALITES

INAUGURATION

PARC COMBA



* subventionné en partie par le Département et la Région

Inauguration du Parc Comba le 01-07-2022

L'inauguration du parc Comba a donné lieu à une très belle cérémonie. Alexia Bousquet, maire, a évoqué ce lieu envahi par la végétation au début des années 2018, qui a été acheté à la famille Comba et réhabilité par la commune.

Les aides obtenues de l'Etat, de la Région et du Département ont rendu ce projet parfaitement acceptable financièrement pour Cahuzac. Le sous-préfet François Proisy, le député Jean Terlier et le conseiller départemental Michel Benoit, présents lors de l'inauguration, ont pu admirer le résultat : un parc muni d'un kiosque, d'une fontaine, de bancs et de belles plantations.



ACTUALITES

INAUGURATION

PARC COMBA



Une famille investie dans la commune

Retour dans le passé. Le couple Comba et ses sept enfants arrivent à Sorèze en 1963 et créent à « La Bouriette » une maison de repos et de convalescence pour hommes. En 1966, les Comba achètent le château de Cahuzac et installent le même type d'établissement pour femmes. Leur projet est de réunir les deux établissements en un même lieu à Cahuzac. Après le décès d'Albert Comba, père, en 1978, c'est son épouse Alice, aidée de son fils Claude, qui y parviendra. Après le décès de Claude, Philippe secondera sa mère, puis prendra seul la direction de l'établissement. Celui-ci sera vendu au début des années 2000 et Alice Comba quittera la commune. En plus du rôle important joué par cette famille pour l'économie locale, la famille Comba s'est également investie pour son devenir. Albert Comba a été maire en 1971 et réélu en 1977. Après sa disparition, c'est Claude qui prend la suite ; à son décès, Mme Comba est élue maire en 1983. Les projets mis en œuvre sont poursuivis : station d'épuration pour 400 habitants et lotissement des vignes.

Lors de la cérémonie, Alice Comba, très émue, a pu dévoiler la plaque « parc Comba » et faire quelques pas dans l'ancien cimetière protestant devenu un lieu de calme et de détente. Un apéritif dînatoire offert par la municipalité a clôturé ce moment d'émotion et de convivialité. Nous remercions « Saveurs à domicile » pour leur implication lors de cet événement.





ACTUALITES

MAISON D'EMILIENNE

S.S.R CHATEAU

KORIAN-INICEA

Située au cœur de Cahuzac, la clinique **SSR Le Château** accueille des patients adultes en hospitalisation de courte durée dans le cadre du suivi d'affections médicales ou chirurgicales.

La Clinique SSR (soins de suite et de réadaptation) est répartie en trois spécialités :

- Gériatrie : ré-autonomisation avant un retour à domicile ou en institution ;
- Polyvalent : patients nécessitant une rééducation et une réadaptation fonctionnelle ;
- Nutrition : prise en charge d'adultes en surpoids et en situation d'obésité, prise en charge pré ou post opératoire d'une chirurgie bariatrique.

A compter du 12 octobre 2022, Korian a créé Inicea qui regroupera sous ce nom commun les activités de Soins Médicaux et de Réadaptation, de Santé Mentale & Addictologie et de Soins à Domicile (Hospitalisation à Domicile et Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Avec ce nouveau nom et une nouvelle identité visuelle, Inicea valorise l'expertise médicale, personnalisée et humaine; son approche innovante des parcours de soins centrés sur le patient comme acteur de sa santé; et sa coordination avec tous les professionnels de santé des villes et des bassins de vie où leurs établissements sont implantés.

Le logo et les enseignes de leurs établissements de santé en France, dont celui de Cahuzac, vont prochainement changer en conservant leurs emplacements et dimensions actuels. Chaque établissement gardera son nom associé à la nouvelle identité Inicea.

Changement de direction à la maison de retraite d'Emilienne

Pascal PECHARMAN a quitté ses fonctions le 21-10-2022. Dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle directrice, Madame Leplat, directrice de Korian Côteaux de la Lève, assure la direction pour maintenir la pérennité du fonctionnement de l'établissement et ainsi accueillir la nouvelle directrice pour janvier 2023. Durant cette direction transitoire, Madame Leplat souhaite maintenir les liens avec les professionnels et assurer la continuité des services donnés sur le territoire.

Monsieur PECHARMAN a quant à lui remercié le personnel pour son investissement de chaque jour auprès des résidents autour d'un goûter où était convié les familles des résidents. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de sa carrière professionnelle.

La nouvelle directrice Madame De Castro prendra ses fonctions le 10-01-2023.



ACTUALITES

COMPOSTEUR COLLECTIF

NETTOYAGE DES PONTS

ECO LABEL



On a vidé le composteur collectif

Le 5 décembre 2017, un composteur collectif a été installé par le SIPOM (Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères) et inauguré par les élus municipaux dans le lotissement de notre commune. Dernièrement, les participants et partenaires se sont retrouvés autour du composteur pour se partager le compost mûr dans un moment convivial. Chaque personne présente, venue avec un seau, a pu récupérer du compost pour ses plantes.

Les habitants de ce quartier ont amené, tout au long de ces cinq ans, leurs biodéchets (épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, sachets de thé, marc de café, ...) afin de les valoriser au mieux.

Une très bonne habitude à prendre puisqu'à compter du 1er janvier 2024, ces biodéchets ne pourront plus être jetés en mélange dans les poches noires des ordures ménagères. A Cahuzac, la solution est simple: les composteurs individuels ou collectifs ! Un bon choix environnemental et économique non négligeable. Tous les habitants sont invités à les utiliser pour valoriser leurs biodéchets qui deviendront un engrais 100% naturel.

Pour obtenir un composteur individuel, il faut appeler le SIPOM au 05 62 71 22 83. Il vous sera installé à domicile sur rendez-vous. On peut aussi opter pour le compostage collectif ou partagé avec ses voisins en suivant l'exemple de celui du lotissement qui allie écologie, économie et convivialité.

Nettoyage des entrées de ponts

Après le passage du bureau d'études "Sixense Engineering" qui a établi un diagnostic sur les dommages des ouvrages, Mme le Maire a sollicité l'AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) de Dourgne dont Cahuzac fait partie, pour nettoyer les entrées de ponts des deux ruisseaux qui traversent la commune. Cette opération a eu lieu le 26/11 et a rassemblé une dizaine de pêcheurs accompagnés du Président de l'association, Pascal Teisseyre. Ce fût aussi un bon moment de convivialité puisque les épouses de trois d'entre eux ont préparé un succulent repas partagé tous ensemble. Encore merci à l'association des pêcheurs pour cet investissement bénévole qui profite à tous.



Label "Eco-défis" du Pays Lauragais

Eco-défis est une opération régionale déclinée par les Chambres de métiers et de l'artisanat de l'Aude, de Haute-Garonne, du Tarn et le PETR du Pays Lauragais. Les CMA proposent aux artisans et commerçants de les accompagner gratuitement dans la mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement. Parmi les entreprises lauréates figurait « l'art du bois » de M. Rouanet Sébastien.



PROJETS

JANARDARIE

JARDINS PARTAGES

TERRAIN DE SPORT

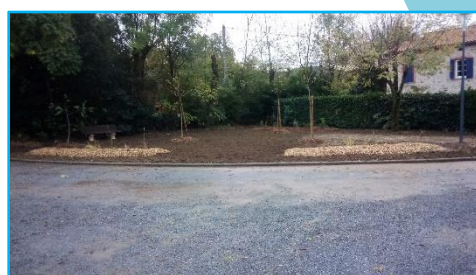


Espace vert de la Janardarié 2022/2023

Comme présenté lors du précédent bulletin, l'espace vert de la Janardarié a été aménagé courant novembre 2022 par l'ESAT de Revel pour le rendre plus accueillant tout en maintenant les arbres existants.



2021



2022



Pour harmoniser l'ensemble du lieu, l'espace vert devant le parking a également été aménagé.

Jardins partagés

Des espaces verts à Cahuzac nous n'en manquons pas ! Et oui nous habitons à la campagne ! Cependant certains ne sont pas exploités... Les laisser à l'abandon n'est pas responsable ! Les ronces se développent très rapidement et certains nuisibles viennent y nicher (les renards). Alors que faire de ces espaces ? Le conseil municipal réfléchit à la possibilité de faire de l'un d'eux des "jardins partagés" ... Développer et favoriser la biodiversité sont des enjeux importants même, et peut être, surtout à la campagne.... Parcelle unique ou parcelles divisées ? Cultures anciennes à favoriser ? Niches à insectes ? ... Autant de pistes de réflexions possibles... Cela pourrait aussi devenir un lieu d'échange et de rencontres : échange de plans, de graines, de fruits, ... mais aussi de connaissances, d'astuces et de passion... Et pourquoi pas un lieu pour rencontrer ses voisins...

Voilà l'un des projets de notre conseil. Nous comptons sur vos retours pour nous guider tout au long de la réalisation de ces jardins. En effet, nous aimerions connaître le nombre de personnes susceptibles de se positionner sur ces parcelles de jardin.

Terrain de sport

Nous avons pour projet d'installer un grillage le long de la haie de végétaux qui borde le terrain afin de limiter le nombre de ballons sur la route du lotissement. Ce dernier éviterait également que les cailloux de la dite « haie » ne se retrouvent sur le terrain et sécuriserait le lieu.



EVENEMENTS

MAIRIE

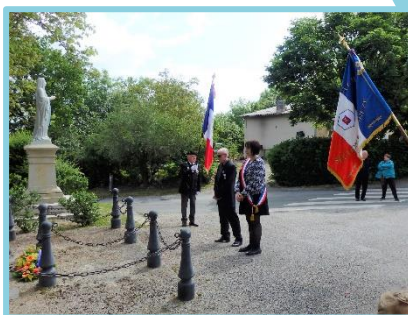
COMMEMORATIONS

L'année 2022 marque le retour des commémorations en présence des habitants

- **Commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**

Le 8 mai 2022 marque le 77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, lorsque les derniers représentants du III^e Reich actent à Berlin la capitulation d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées.

La cérémonie du souvenir de l'armistice de 1945 a été célébrée dans notre commune sous un beau soleil.



- **Commémoration du 104^{ième} anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918**

Le texte de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, a été lu par notre maire.

En voici un extrait : « *Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.* »

Une gerbe a été déposée au monument aux morts, l'occasion d'honorer également nos deux soldats morts pour la France au Mali. Un moment de recueillement et de silence s'en est suivi.





Les consignes de tri sont simplifiées

Depuis le 1^{er} janvier, il est très simple de trier ses déchets.

En effet, tous les emballages et tous les papiers sont à déposer en vrac dans les bacs jaunes de tri. Un emballage est un objet qui sert à protéger les produits (alimentaires ou autres).

En voici une liste non exhaustive :

- 🗑️ Tous les papiers même froissés, déchirés, grands ou petits.
 - 🗑️ Tous les cartons, (même ceux des pizzas). Les plus gros doivent être pliés ou déposés en déchèterie.
 - 🗑️ Tous les emballages métalliques (boîtes de conserves sans les laver), mais aussi tous les aérosols de mousse à raser, de chantilly, d'anti moustiques ou autres.
 - 🗑️ Tous les emballages plastiques (pots de yaourts, emballages de plats cuisinés, de gruyère râpé, de viande, etc... qui s'ajoutent à ceux que nous y mettions déjà (tous les flacons de lait, de produits d'entretien, les bouteilles d'eau, etc...)).
 - 🗑️ Ces emballages ne doivent pas être rincés et surtout pas emboîtés les uns dans les autres, ce qui rend leur tri et leur recyclage impossible. (Bien les déposer en vrac dans le conteneur jaune).
- Bien sûr, les conteneurs jaunes ne doivent contenir que des emballages, des papiers et des cartons.
- 🗑️ Les emballages en verre (bouteilles, pots de confiture ou de mayonnaise, flacon de parfum) sont à déposer dans les colonnes à verre (sans les laver).

Ces nouvelles consignes, très simples à suivre, vont réduire de façon conséquente le volume et le poids de ce qui va rester dans les sacs noirs des ordures ménagères, et contribuer à freiner la hausse de notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

100% DES EMBALLAGES* ET DES PAPIERS SE TRIENT !

DANS LE BAC OU LE CONTENEUR JAUNE :

- LES FLACONS, BOUTEILLES ET BIDONS EN PLASTIQUE
- LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES
- LES PAPIERS
- LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

+ LES NOUVEAUX...

- TOUTES LES BOÎTES ET BARQUETTES
- TOUS LES POTS ET TUBES
- TOUS LES SACS, SACHETS ET FILMS
- TOUS LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES

À trier en vrac et bien vidés !

AVEC LEUR BOUCHON, COUVERCLE OU OPERCULE!

Une question sur le tri ? triercestdonner.fr

*Un emballage est un objet qui sert à protéger les produits (alimentaires ou autres).



INFORMATIONS

SIPOM

FOIRE AUX QUESTIONS

Déchets :

Réponses aux questions fréquemment posées.

- Le tri

Peut-on mettre la bouteille d'huile en plastique dans le bac jaune de tri ? Oui, et sans la laver.

Peut-on mettre la boîte de sardines métallique dans le bac jaune du tri ? Oui, et sans la laver.

Peut-on mettre les emballages dans un sac noir d'ordures ménagères dans le bac jaune du tri ? Non, pas de sac noir dans le bac de tri. Les emballages doivent être jetés en vrac dans le bac jaune du tri. Arrivés au centre de tri, les emballages sont séparés par matériau et mis en balles pour être expédiés aux centres de recyclage. Les emballages contenus dans un sac noir ne seraient pas triés, ils seraient traités comme des ordures ménagères, dont le coût de traitement est huit fois plus cher que celui des emballages correctement triés.

Peut-on mettre des emballages dans un carton dans le bac jaune du tri ? Non, les emballages ne doivent pas être imbriqués, ils ne seraient pas triés. Toujours les déposer en vrac.

Peut-on mettre des jouets en plastique cassés dans le bac jaune du tri ? Non, les jouets ne sont pas des emballages, on doit les amener à la déchèterie, il y a une filière de recyclage spéciale pour eux.

De grands cartons envahissent le bac jaune, il n'y a plus de place : Les grands cartons doivent être aplatis avant de les mettre dans le bac jaune et s'ils sont vraiment trop grands, il faut les amener à la déchèterie.

- Le verre

Pourquoi l'entrée de la colonne à verre est ronde ? La colonne à verre ne doit contenir que du verre d'emballage. Il sert à fabriquer de nouvelles bouteilles. Le verre plat (vitre ou miroir) est de composition différente et doit être amené à la déchèterie. L'usine verrière ne peut pas l'utiliser pour faire des bouteilles.

- Les textiles

Peut-on mettre des vêtements troués dans la borne à textiles ? Oui, tous les tissus déposés dans la borne des textiles doivent être propres, ce n'est pas la peine de les repasser, ce sont les seules consignes.

Peut-on mettre des chaussures dans la borne à textiles ? Oui, il faut simplement les lier par deux pour qu'elles ne soient pas séparées au cours des manipulations de tri.

- Les déchets du cimetière

Peut-on mettre les fleurs artificielles fanées dans le bac jaune du tri ? Non, les fleurs artificielles ne sont pas des emballages, il faut les mettre dans le bac à ordures ménagères ou à la déchèterie.

Où déposer les fleurs naturelles fanées ou mortes ? Les pots en terre doivent être amenés à la déchèterie (gravats). La terre et la fleur dans votre composteur ou votre tas au fond de votre jardin. Pas de terre dans les poubelles, la terre n'est pas un déchet.

Chaque geste compte !

SIPOM : tel : 05 62 71 22 83

Site : www.sipom.fr



EVENEMENTS

FETE DU PAIN

FETE DU VILLAGE

Fête du pain - 03/09/2022

L'amicale des « Amis de Cahuzac » a, une nouvelle fois, fait revivre le four à pain. Celui-ci, allumé plusieurs jours à l'avance, a permis de cuire de belles flûtes qui, coupées en tranches, ont servi d'accompagnement à un succulent repas

Sous le barnum, 95 convives se sont régalés d'un menu concocté à l'avance avec le plus grand soin. La seiche à la rouille a fait l'unanimité.

L'après-midi s'est poursuivie avec un concours amical de pétanque dans la bonne humeur.



Fête du village - 02/07/2022

Dans une ambiance conviviale retrouvée, une partie des villageois et leurs amis se sont réunis autour d'un bon repas où un traiteur avait préparé un succulent aligot saucisse. L'animation musicale était également assurée et tous ont pu se défouler sur la piste de danse. C'était une soirée pour oublier les confinements, les restrictions et autres désagréments. La faible participation des habitants soit une cinquantaine n'encourage pas l'association à poursuivre cet événement, aussi pour les années à venir elle recentrera ses efforts sur la fête du pain qui connaît un certain engouement.





EVENEMENT

HALLOWEEN

PROGRAMME 2023

Fête d'Halloween



L'association des amis de Cahuzac a fêté Halloween à la salle communale le 29/10/2022, décorée pour la circonstance avec monstres, citrouilles et araignées. Ce fut un grand succès.

Les enfants ont pris un goûter avant d'arpenter les routes du village en quête de bonbons. Au retour, le château gonflable a été pris d'assaut.

Heureux, les enfants ont pris rendez-vous pour la fête d'Halloween de 2023. Nous remercions tous les habitants qui se sont mobilisés.



Programme prévisionnel 2023 des festivités des « Amis de Cahuzac »

Lotos à 14h30

15/01/2023 : De la galette des rois

19/02/2023 : De la chandeleur

26/03/2023 : Du printemps

16/04/2023 : De Pâques

7/01/2023 : Apéritif de l'amitié

02/04/2023 : Repas de Pâques

13/05/2023 : Pétanque + grillade

25/06/2023 : Concours de pêche

10/06/2023 : Auberge espagnole ou méchoui

02/09/2023 : Fête du pain + concours de pétanque ou belote

Nous comptons sur votre mobilisation pour ces festivités à venir



EVENEMENTS

FETE DE NOEL

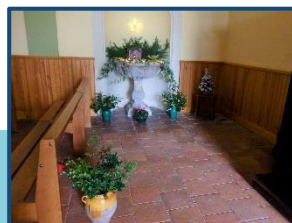
Le Père Noël est passé !

Pour patienter, en attendant le Père Noël, le 3 décembre, les enfants de la commune ont été invités à une matinée « atelier de fabrication de décorations de Noël ». C'est avec ardent et passion qu'ils ont confectionné de superbes couronnes de Noël et d'autres belles compositions animés par trois conseillères municipales qui ont aussi mis la main à la pâte. Aidés par Madame le Maire, les enfants ont décoré le sapin de la salle pour qu'il soit visible lors du gouter de l'après-midi.



Une fois de plus, le Père Noël est passé au domicile des enfants, les bras chargés de cadeaux. Un tour en calèche a été proposé aux enfants, avant de tous se retrouver autour d'un gouter offert à la salle municipale. Chocolat chaud, clémentines et friandises ont clôturé cette belle journée.

Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés qui fait partie des animations incontournables de notre commune, a pu être à nouveau organisé le 17 décembre. Chaque convive a pu profiter d'un copieux repas, organisé par un traiteur local. Le plaisir de se retrouver était palpable.



Face au succès des années précédentes, la décoration de l'église a été reconduite. Nous remercions les bénévoles.



enedis
SUPPORTEUR OFFICIEL
EN DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



Délestage sur le réseau électrique

Cet hiver pourrait être ponctué d'opérations de délestage de la RTE, en cas de risque de black-out. Le gestionnaire d'électricité se réserve le droit de couper ponctuellement l'électricité en dernier recours si la tension sur le réseau est trop forte. Il promet néanmoins que les entreprises et particuliers seront avertis, il n'y aura pas de coupures surprises. Ci-dessous les dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique cet hiver.

enedis

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limiter l'ouverture** de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure**

BON À SAVOIR

- Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elles seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application Enedis à mes côtés ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone **24h/24, 7j/7 : 09 726 750** + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction de la communication - Concept : Communication Centre-Vie de la Vie - Concept photo : Méditerranée Enedis - Internet sur papier conçu ESC - Ne pas jeter sur la voie publique

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Signalez votre absence à la gendarmerie locale

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Le formulaire est disponible au lien ci-dessous :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>



VIE PRATIQUE

MAIRIE

VOISINS VIGILANTS



Le Conseil Municipal a décidé de soutenir le dispositif en devenant Mairie Vigilante et Solidaire.

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les Voisins Vigilants et Solidaires.

Nous vous invitons à vous y enregistrer, ainsi vous ne manquerez pas les événements de votre commune et les alertes de vos voisins.

Tous les renseignements nécessaires sont disponibles à la mairie aux horaires d'ouverture.

Parlez-en autour de vous et rejoignez-nous !

Les numéros de téléphone utiles

- Pharmacie de garde : 39 37
- EDF (dépannage) : 09 72 67 50 81
- Trésor Public Dourgne: 05 63 50 31 25
- Pôle Emploi Castres : 39 49
- CPAM Castres : 36 46
- CAF Castres : 08 20 25 81 10
- Communauté des Communes : 05 62 71 23 33
- SIEMN (Syndicat des Eaux) : 05 63 82 54 82
- SIPOM : 05 62 71 22 83
- TRIFYL (déchèterie) : 05 62 71 32 91

Médecins le weekend et les jours fériés :
3966

Malade
la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer
téléphonez

3966
allo docteur

En Midi-Pyrénées
il y a toujours
un médecin
à votre écoute,
à partir de 20h,
toutes les nuits,
les week-ends,
et jours fériés.

01. Coût d'un appel local. Depuis un poste fixe.

VIE PRATIQUE

POUR LES URGENCES



LOCALISATION DES DEFIBRILATEURS SUR LA COMMUNE

- Point lecture devant la mairie
- Maison de retraite
- SSR (*Soins de Suite et de Réadaptation*)

Tous sont révisés, en fonction et à votre disposition pour toutes urgences vitales.



Chaque année entre 50 000 et 60 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique, dans l'attente de l'arrivée des secours. Il n'est pas nécessaire d'être médecin ou infirmier, la machine donne les instructions qu'il suffit de suivre, du massage cardiaque au placement des électrodes.

Il est important avant toute manipulation d'appeler les secours pour améliorer la prise en charge.

Une fois le défibrillateur placé, il faut suivre les consignes qu'il donnera et reprendre le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours.

Pour 2023, nous prévoyons la mise en place d'une initiation aux gestes de premiers secours avec des formateurs, nous espérons que vous serez nombreux à répondre présents.



119
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

3919
VIOLENCES FEMMES INFO

pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

18
SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

17
POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police